



8. Rue de la Quintaine.35000 Rennes. Tél : 06.01.86.49.58 Fax : 02.23.42.15.08  
Email : [contact@zenarennnes.com](mailto:contact@zenarennnes.com) Site : [www.zenarennnes.com](http://www.zenarennnes.com) Siret : 503 591 190 00015 Code APE 6820b

### Conditions particulières de ventes :

- Article 1 :** La demande de prestation s'effectue à l'aide du bon de commande en ligne, ou par fax, à l'aide du bon de commande téléchargeable.
- Article 2 :** Dans un souci d'organisation, la demande des panneaux doit se faire 8 jours avant l'intervention du client à Rennes.
- Article 3 :** L'entreprise « ZENARENNES » effectuera la prestation après réception effective du paiement.
- Article 4 :** Tout défaut de paiement entraînera l'annulation d'éventuelles prestations ultérieures.
- Article 5 :** L'entreprise « ZENARENNES » s'engage, sur demande du client à retirer les autorisations de stationnements auprès de la ville de Rennes, et les apposer sur les panneaux.
- Article 6 :** En cas de force majeure, telles intempéries ou autre, « ZENARENNES » s'engage à mettre les moyens en œuvre pour satisfaire la prestation, dans le domaine du possible et dans les meilleurs délais.
- Article 7 :** L'entreprise « ZENARENNES » s'engage, sur demande du client, à lui envoyer par Email, une photo de l'emplacement réservé.
- Article 8 :** L'enlèvement des véhicules est effectué sous la responsabilité de la Police Municipale de Rennes, en fonction de sa disponibilité et à la demande du client.
- Article 9 :** L'entreprise « ZENARENNES » ne peut être tenue responsable des dégâts matériels causés par des tiers lors des déplacements des panneaux.
- Article 10 :** En cas de vols ou déplacements des panneaux entre leur pose et l'intervention du client, l'entreprise « ZENARENNES » ne peut être tenue responsable de ne pas avoir effectué sa prestation.
- Article 11 :** L'arrêté municipal 2003-3326 relatif au stationnement lors des déménagements / emménagements est disponible sur simple demande du client.